



**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

ARQUES

INSCRIPTION  
AVANT

le 24 novembre 2017

Cf coupon-réponse joint

# Le lundi 4 décembre 2017 à Arques

SALLE ALFRED ANDRE 1 RUE ARISTIDE BRIAND

Journée de partage d'expériences collectivités

## LOI LABBÉ ET ZÉRO PHYTOS EN VILLE : OÙ EN EST-ON EN 2017 ?

### Programme de la journée

**Matinée (9h30-12h)**

- Plan Ecophyto II et évolutions 2017 de la réglementation liée à l'usage des produits phytopharmaceutiques en JEVI (Jardins Espaces Végétalisés Infrastructures - ex ZNA) : loi Labbé du 6 février 2014 et loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 (article 68)
- Avancées du Certiphyto collectivité
- Présentation de la nouvelle charte d'entretien des espaces publics de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (sous réserve) et de la charte jardinerie
- Témoignages et retours d'expériences de collectivités sur le zéro phytos avec la mise en place de la loi Labbé dans les espaces communaux en 2017

*Repas en commun*

**Après-midi (13h30-16h)**

- Stands / Démonstrations de matériels et de solutions alternatives

Organisation et réalisation :



**FREDON NORD  
PAS-DE-CALAIS**

265 rue Becquerel – BP 74  
62750 LOOS EN GOHELLE

fredon@fredon-npdc.com

Tél : 03-21-08-62-90

Accueil :



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

